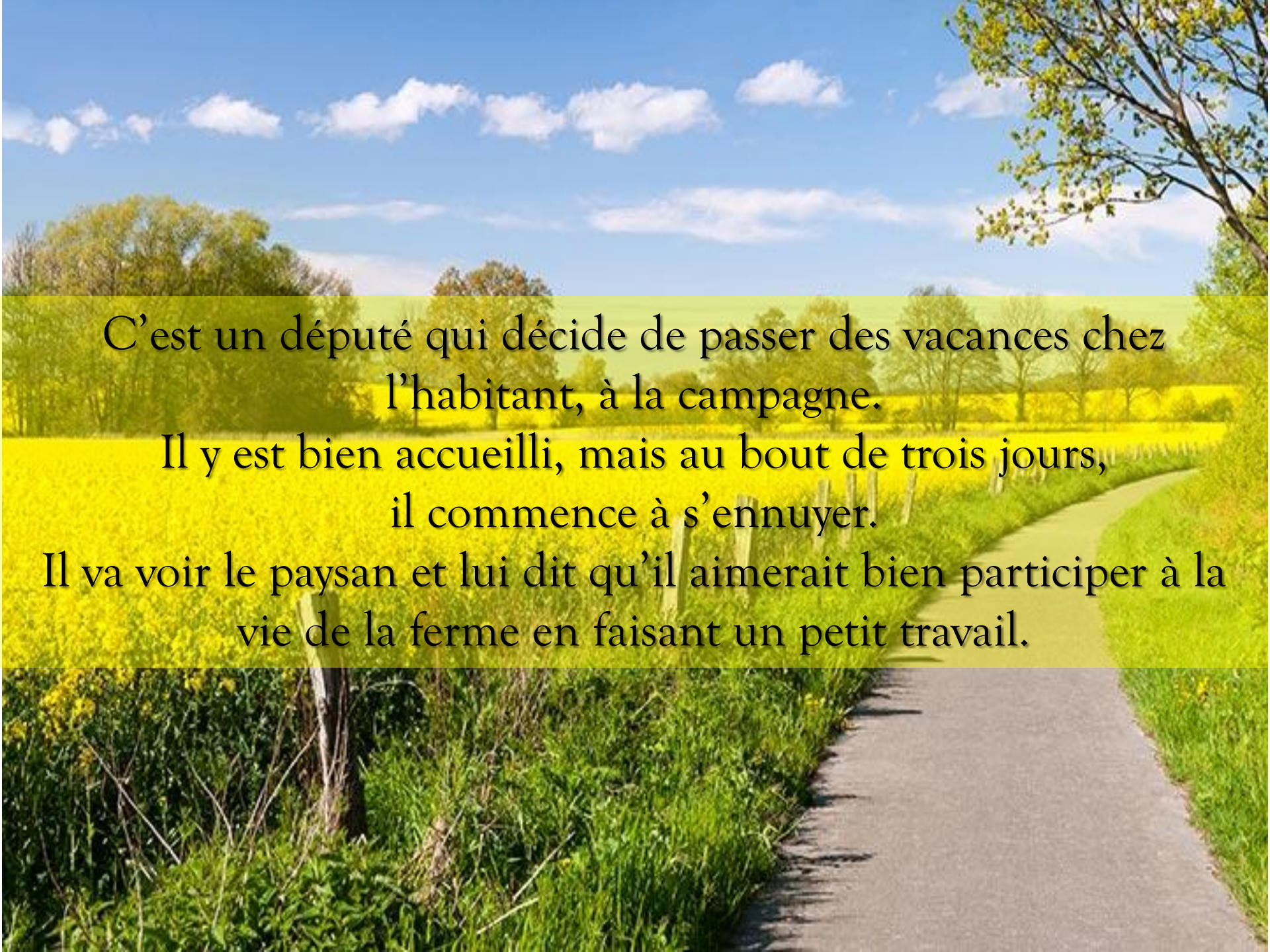
C'est un député qui décide de passer des vacances chez l'habitant, à la campagne.
Il y est bien accueilli, mais au bout de trois jours, il commence à s'ennuyer.
Il va voir le paysan et lui dit qu'il aimerait bien participer à la vie de la ferme en faisant un petit travail.

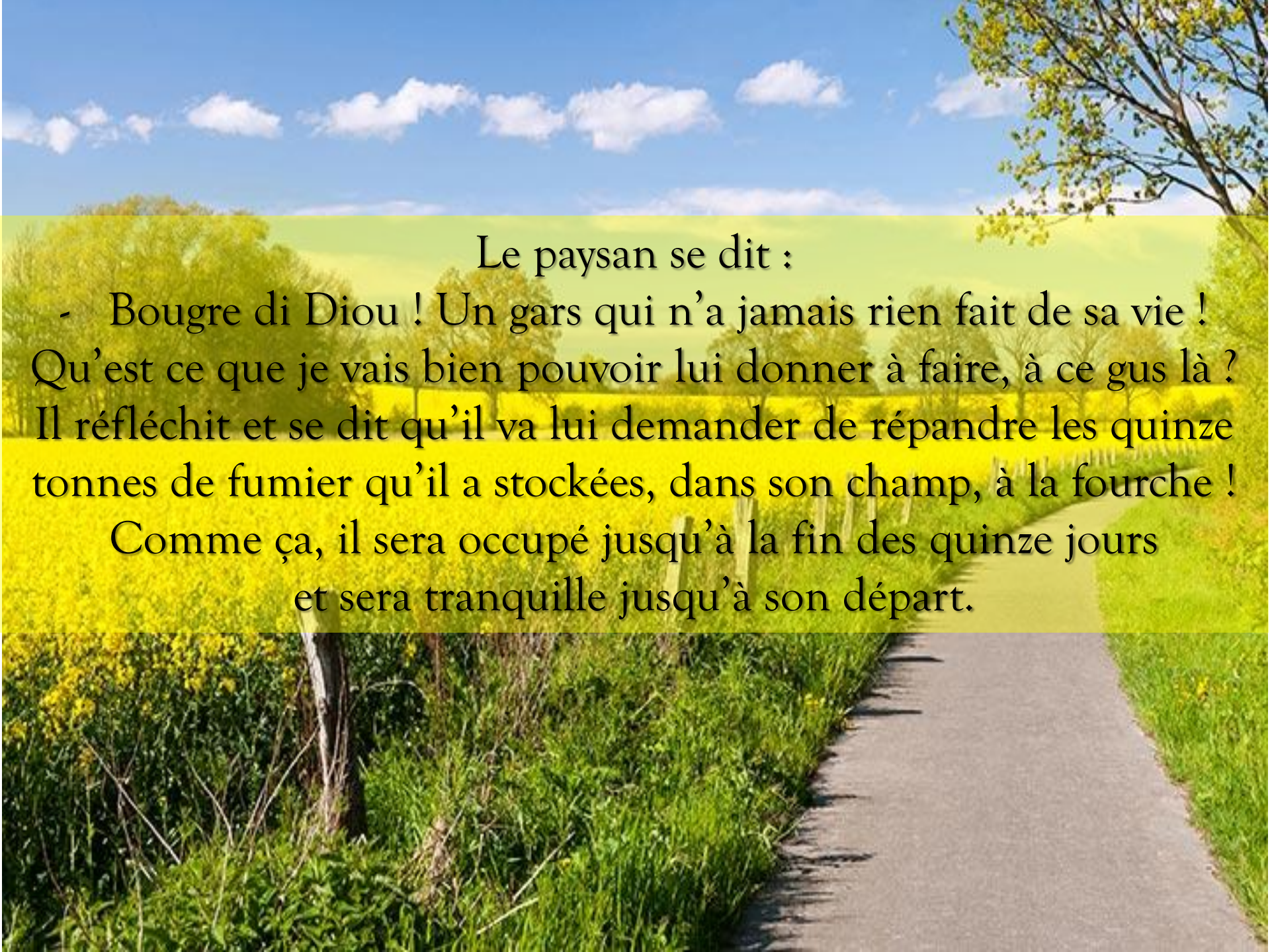

Le paysan se dit :

- Bougre di Diou ! Un gars qui n'a jamais rien fait de sa vie ! Qu'est ce que je vais bien pouvoir lui donner à faire, à ce gus là ? Il réfléchit et se dit qu'il va lui demander de répandre les quinze tonnes de fumier qu'il a stockées, dans son champ, à la fourche ! Comme ça, il sera occupé jusqu'à la fin des quinze jours et sera tranquille jusqu'à son départ.

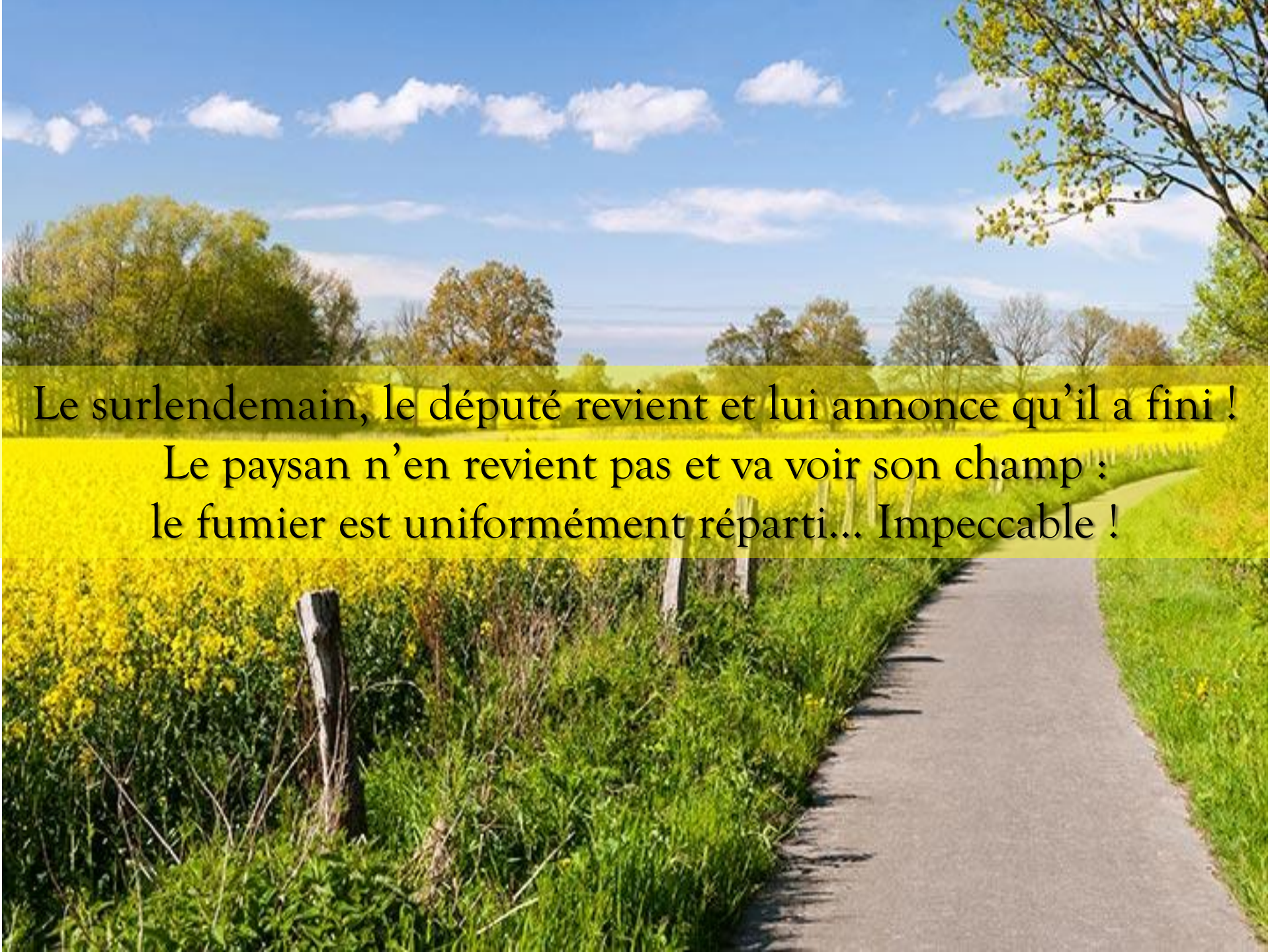
Le surlendemain, le député revient et lui annonce qu'il a fini !
Le paysan n'en revient pas et va voir son champ :
le fumier est uniformément réparti... Impeccable !

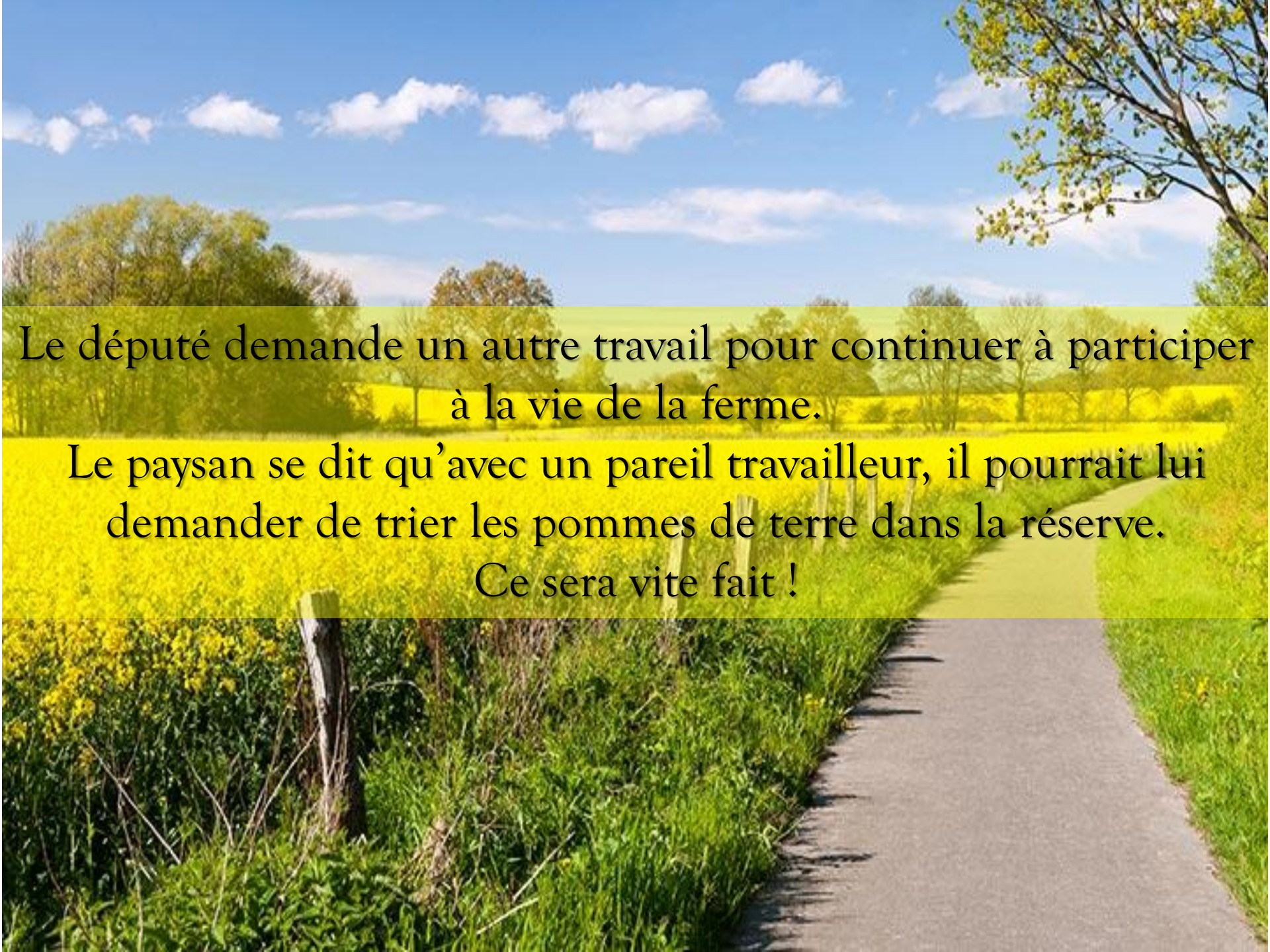
Le député demande un autre travail pour continuer à participer à la vie de la ferme.
Le paysan se dit qu'avec un pareil travailleur, il pourrait lui demander de trier les pommes de terre dans la réserve.
Ce sera vite fait !

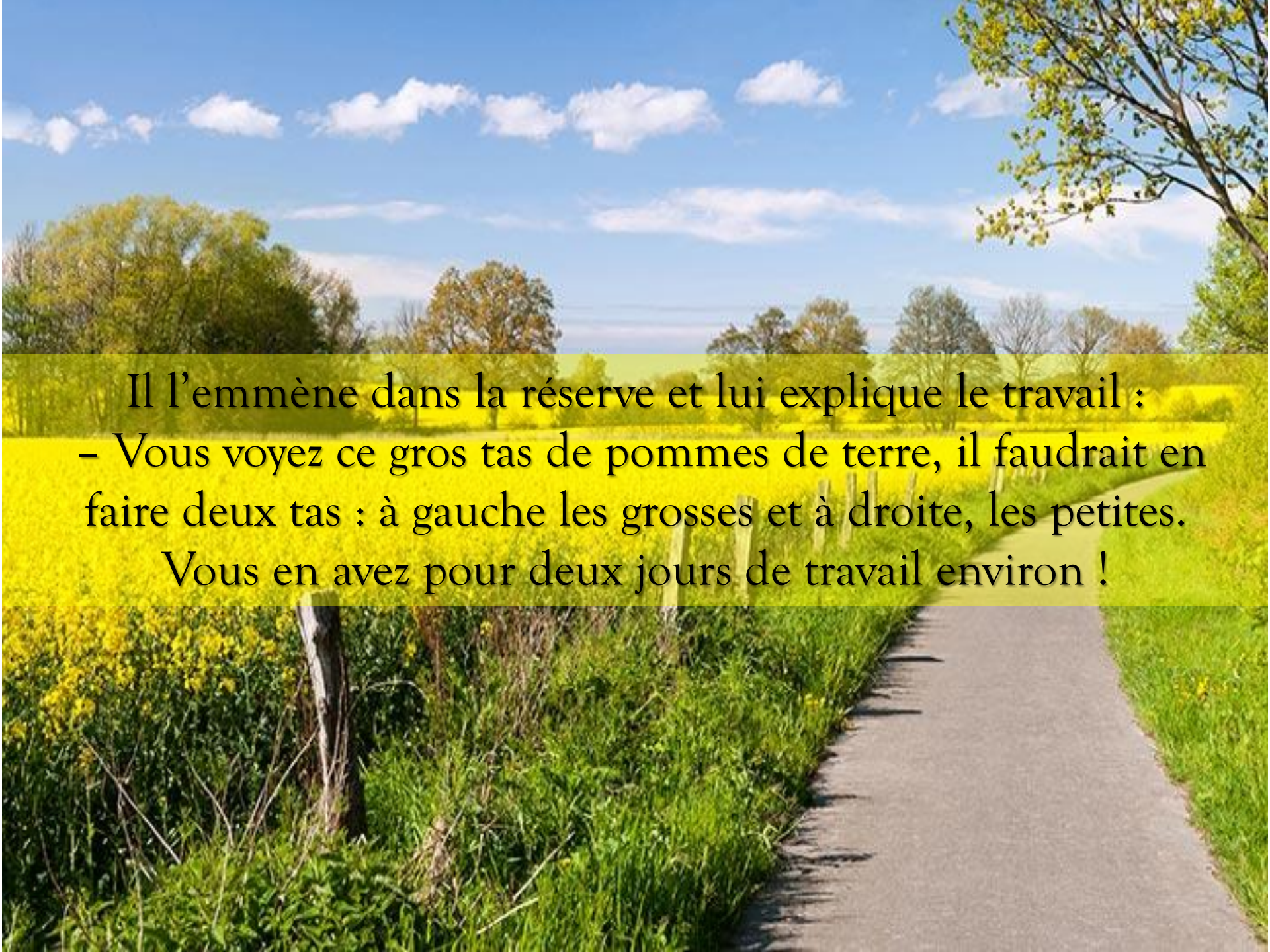

Il l'emmène dans la réserve et lui explique le travail :
– Vous voyez ce gros tas de pommes de terre, il faudrait en faire deux tas : à gauche les grosses et à droite, les petites. Vous en avez pour deux jours de travail environ !

Au bout d'une semaine, sans nouvelles de son touriste de député, le paysan retourne à la réserve.
Il y voit le gars, assis, une patate dans chaque main, à les soupeser.
Le gros tas à trier n'a pas bougé et chaque tas de grosses et de petites ne compte que trois ou quatre patates !

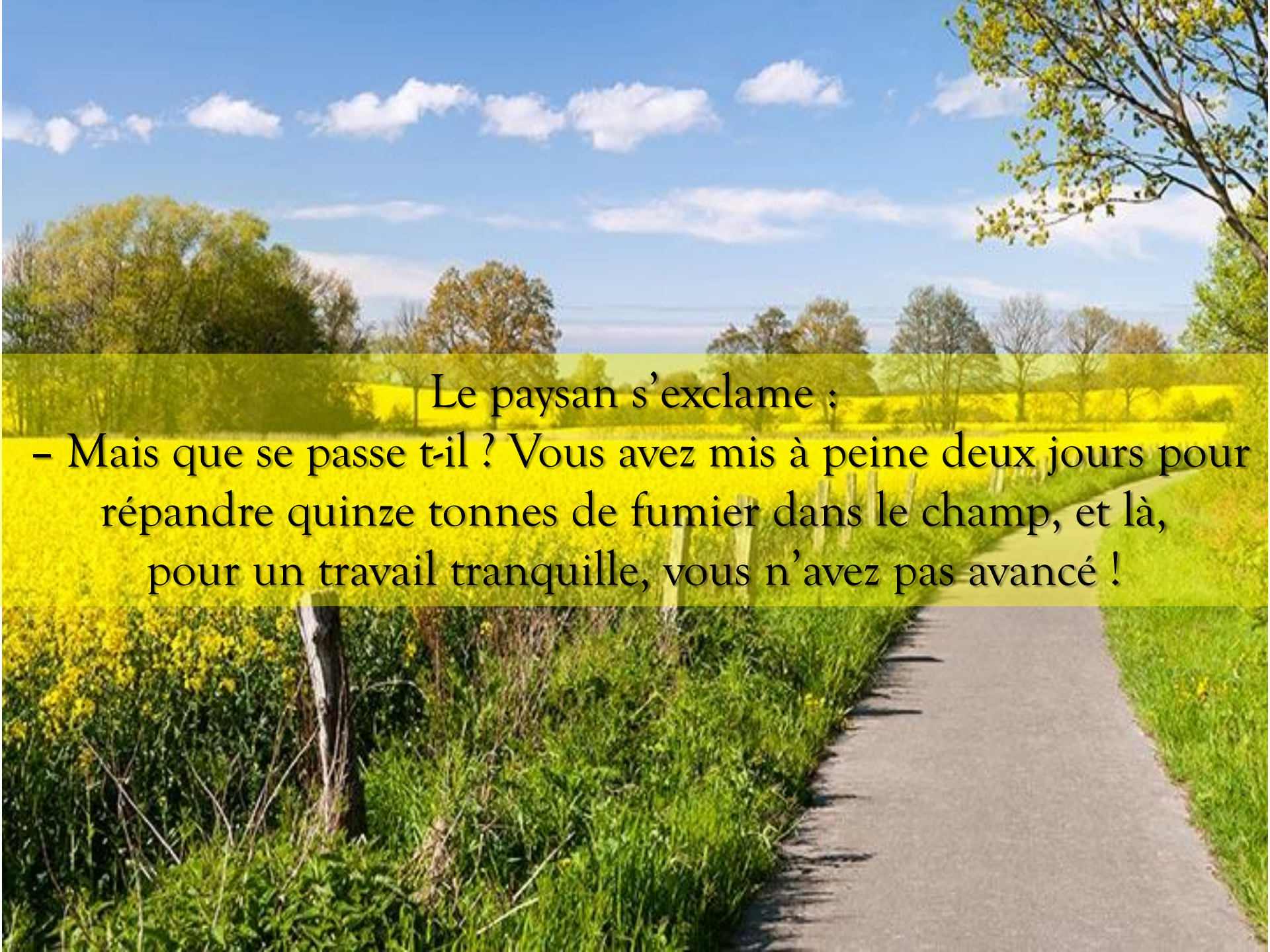

Le paysan s'exclame :

– Mais que se passe t-il ? Vous avez mis à peine deux jours pour répandre quinze tonnes de fumier dans le champ, et là, pour un travail tranquille, vous n'avez pas avancé !

Le gars lui répond :
– Vous savez, nous les députés,
pour semer la merde : on est bon ;
mais pour prendre une décision... !

D’autres sur:

Diaporamas-a-la-con.com

Le site des meilleurs diaporamas humoristiques

[Attention le passage du pointeur de souris dans ce cadre déclenche un lien vers le site]